



Conditions générales de vente

OMEGA EUROPEAN MASTERS

PRÉVENTE

Les billets d'entrée et les bons cadeaux commandés avant le tournoi, à un tarif préférentiel, ne sont ni échangés, ni remboursés.

INTERRUPTION DE JEU

Une interruption de jeu due à des mauvaises conditions météorologiques ne donne droit à aucun remboursement, **sauf si la durée de jeu pendant toute la journée est inférieure à 3 heures.**

Dans un tel cas, les montants suivants seront remboursés :

- CHF 30.- par journée avec un abonnement « permanent » ou « week-end ».
- La moitié du prix d'achat qui figure sur un abonnement journalier et sur un billet d'accès aux tribunes.

ANNULATIONS

En cas d'annulation totale du tournoi, tous les billets commandés par internet seront remboursés dans leur intégralité.

En cas d'annulation totale d'une journée, les remboursements suivants sont accordés :

- 25% du prix d'achat d'un abonnement « permanent », et 50% du prix d'achat d'un abonnement « week-end ».
- La totalité du montant payé pour l'achat d'un billet journalier ou d'un billet d'accès à la tribune du trou 18.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

- Billets achetés par internet : un mail sera envoyé afin d'obtenir les coordonnées bancaires pour le remboursement.
- Billets achetés sur place : il conviendra de retourner le billet concerné avec un bulletin de versement pré-rempli à l'adresse suivante : Omega European Masters, Case postale 1039, 3963 Crans-Montana 2.

Aucun remboursement cash ne sera effectué.

ANIMAUX

Aucun animal, à l'exception des chiens d'aveugle, ne peut être amené dans l'enceinte du tournoi.

“COURT-SIDING”

Aucun détenteur de billet ne doit, lorsqu'il est sur le site de la manifestation : (a) utiliser un dispositif électronique pour se livrer à des activités de paris en ligne en rapport avec le résultat, le déroulement, la conduite ou tout autre aspect lié à l'Événement, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation de bourses de paris ; (b) utiliser tout dispositif électronique pour collecter et/ou relayer toute donnée ou information quelle qu'elle soit sur le déroulement, la conduite, le résultat ou tout autre aspect de l'Événement ou de toute journée de jeu pour des activités de paris, des activités commerciales non autorisées ou toute autre fin en violation des présentes Conditions, sauf si PGA European Tour l'autorise ou le permet ; ou (c) offrir à un tiers tout pot-de-vin ou toute autre récompense pour fixer ou obtenir de quelque manière que ce soit ou influencer de manière inappropriée le résultat, le déroulement, la conduite ou tout autre aspect lié à l'Événement.